

Soins en centres hospitaliers et ambulatoires



Martine Longtin

Conseillère et chef d'équipe aux Méthodes de soins informatisées (MSI), Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS)
martine.longtin.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

DANS LE NOUVEAU GUIDE *MANIPULATION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS DANGEREUX*, LES PRATIQUES SÉCURITAIRES SPÉCIFIQUES AUX ÉQUIPES SOIGNANTES SONT DÉSORMAIS REGROUPÉES EN TROIS CHAPITRES PROPRES AUX DIFFÉRENTS MILIEUX DE SOINS : UNITÉS DE SOINS AIGUS (EN CENTRES HOSPITALIERS ET AMBULATOIRES), SOINS EN CHSLD ET EN RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES, PUIS SOINS EN CLSC ET À DOMICILE. COMME POUR LES AUTRES CHAPITRES, CELUI SUR LES SOINS AIGUS DÉCRIT L'ENSEMBLE DES ÉTAPES DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT DANGEREUX, DE SA RÉCEPTION À SON ADMINISTRATION SANS NÉGLIGER L'ENSEIGNEMENT À L'USAGER. CET ARTICLE PROPOSE UN SURVOL DU CHAPITRE 4.

Équipements de protection individuels (ÉPI)

Les recommandations sur le port des ÉPI requis sont présentées sous forme de tableau synthèse. Dans le but de faciliter la lecture, elles ont aussi été intégrées à même les chapitres consacrés aux soins, en tenant compte de la voie d'administration des médicaments (voies entérale et parentérale).

Un des changements de pratique important à souligner touche l'administration d'un médicament intraveineux du groupe 1 (G1). Il est

maintenant recommandé de porter deux paires de gants résistant à la chimiothérapie. Ainsi, la séquence pour procéder au retrait des gants, à la suite de la manipulation d'un médicament du G1 sous pompe volumétrique est la suivante :

- Retirer la paire de gants externe
- Manipuler la pompe avec la paire de gants interne (cela protège le professionnel des contaminants possiblement présents sur la pompe)
- Retirer la paire de gants interne après avoir complété la programmation de la pompe

Malgré le port de deux paires de gants, il demeure primordial de procéder au lavage des mains avec de l'eau et du savon lorsque des médicaments dangereux sont manipulés.

Préparation et administration

Les recommandations pour la préparation des médicaments du G1 ont été resserrées. Elles stipulent que ces derniers doivent être préparés à la pharmacie et distribués dans leur forme pharmaceutique finale prête à utiliser. Par exemple, la pose des tubulures ou d'une fiche

TABLEAU 21

EPI pour les activités d'administration de produits parentéraux*

ACTIVITÉS	MODES D'ADMINISTRATION	GROUPE	GANTS	BLOUSE	PROTECTION FACIALE	PROTECTION RESPIRATOIRE
Administration parentérale	Solution parentérale (IV, IM, SC, intraoculaire, intrapleurale, intrathécale)	G1 G2 G3	2C 1R 1R	C R R	Non ^a Non ^a Non ^a	Non Non Non

* Les EPI doivent être portés par tous les travailleurs potentiellement exposés aux G1 et aux G2. Les EPI doivent être portés par les femmes enceintes ou qui allaitent potentiellement exposées aux G3 (voir section 2.11); ils peuvent également être portés par tous les travailleurs, si souhaité.

a : S'il y a un risque d'éclaboussures, la protection est requise

Extrait d'un tableau du guide

[...] il demeure primordial de procéder au lavage des mains avec de l'eau et du savon lorsque des médicaments dangereux sont manipulés.

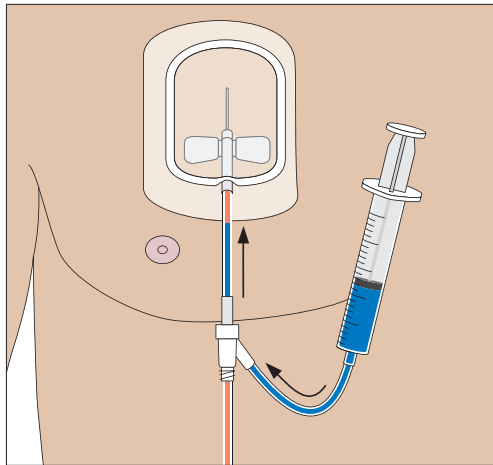


Illustration : Jacques Perrault

Figure 1.

perforante pour une connexion en circuit fermé d'un médicament intraveineux doit être faite dans l'enceinte stérile de classe II B2.

La préparation hors pharmacie des médicaments des groupes 2 et 3 (G2 et G3) constitue un des nombreux compléments d'information offerts dans le nouveau guide. On précise toutefois, comme pour les médicaments du G1, qu'ils devraient idéalement être distribués en version prête à utiliser. En effet, la préparation hors pharmacie devrait être envisagée seulement dans des situations exceptionnelles (ex. : contrainte de stabilité). Les consignes à respecter dans de telles situations sont d'ailleurs détaillées. Parmi ces directives figure la sélection d'une zone de travail située à l'écart de la circulation. Mais, peu importe le médicament dangereux, la gestion des déchets et du matériel dédié ainsi que l'entretien de la zone de travail conservent un rôle prépondérant dans la prévention de la contamination des lieux et de l'exposition du personnel soignant.

En plus d'introduire de nouvelles voies d'administration (ex. : intra-oculaire, intradermique, intraventriculaire), la révision complète des informations sur les voies déjà détaillées dans l'ancien guide. On retrouve notamment une troisième procédure sécuritaire pour expulser l'air d'une tubulure avant l'administration intraveineuse d'un médicament du G3.

De plus, des précisions sur l'utilisation de la pompe avec ballon élastomère ont été apportées. Dorénavant, une rallonge possédant deux sites de connexion devrait être ajoutée entre la tubulure intégrée à la pompe et le dispositif d'accès veineux central (DAVC). Ce simple ajout rendra possible l'irrigation du DAVC en maintenant le circuit fermé (figure 1).

Le montage sécuritaire des tubulures pour l'administration intraveineuse de multiples médicaments dangereux au même usager, l'administration par voie orale ou intrapéritonéale et l'instillation intravésicale d'un médicament du G1 chez l'usager incontinent ne sont que quelques exemples supplémentaires de pratiques sécuritaires désormais accessibles.

Dans un but d'uniformité, toutes les recommandations et la terminologie du guide ont été arrimées aux Méthodes de soins informatisées (MSI) et à celles du Comité national de l'évolution de la pratique des soins infirmiers (CEPSI) en cancérologie. Cette démarche vise à faciliter le repérage de l'information et à prévenir toute confusion.

Gestion des liquides biologiques et des déchets

Une des modifications qui aura une conséquence majeure sur la pratique est celle portant sur la durée des précautions additionnelles (ex. : port de gants, décontamination des surfaces dans les toilettes) à instaurer lorsqu'un usager reçoit un médicament du G1. Basée sur l'état actuel des connaissances sur l'excrétion des médicaments dangereux, la période de précaution minimale a été fixée à 96 heures suivant la dernière dose. Mise à part l'adaptation des soins, l'équipe soignante devra modifier son enseignement sur la manipulation des liquides biologiques et des déchets.

Enseignement

D'autres mesures à respecter pour assurer un retour sécuritaire à domicile ont été incorporées au guide. Les mesures à enseigner sont :

- L'entreposage du médicament dangereux
- La manipulation sécuritaire du médicament dangereux (intraveineux, sous-cutané, intramusculaire, intradermique et oral)
- La gestion des liquides biologiques lorsque l'usager reçoit des médicaments du G1
- La gestion d'un déversement de médicaments du G1 ou du G2 sous forme liquide

Conclusion

L'ensemble de l'équipe ayant travaillé à la rédaction des chapitres consacrés aux soins souhaite que les nouvelles recommandations, qui reposent sur les meilleures pratiques, vous guident dans la façon de vous protéger et de veiller à la sécurité de vos collègues, des usagers ainsi que celle de leurs familles. ■